

SYNTHESE DES DEUX DEBATS SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

ARRONDISSEMENT : CHARTRES

TYPE DE REUNION : LYCEE POLYVALENT PUBLIC

SUJET N°1 : Quelles sont les valeurs de l'Ecole Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Etat des lieux

L'examen des missions de la Loi d'orientation de 1989 fait consensus : l'Ecole doit former la Femme et l'Homme de demain, **le citoyen** et le travailleur.

La pression sociale fait que la tendance actuelle met l'accent sur l'utilitaire : l'insertion sociale. L'âge précoce du choix de la filière (modèle allemand) et le cloisonnement des secteurs d'enseignement ou filières pourraient être des réponses faciles. Toutefois, la formation générale et culturelle, le sens de l'esprit critique sont indispensables non seulement pour une stratégie à long terme et une véritable adaptabilité à un environnement en pleine mutation (cadre européen et mondial), mais aussi pour que **les citoyens** à venir puissent comprendre les grands enjeux du monde contemporain et prendre position sur les sujets. Un élève définit le but de l'école pour lui comme d'abord, préparer un métier et ensuite, acquérir une culture. Un autre parle d'accomplissement et de développement de soi : les attentes des élèves s'énoncent diverses et parfois contradictoires.

Ainsi, une question se pose : l'adaptation de l'Ecole à la société ne suscite-t-elle pas un nivellement par le bas ?

D'une part, l'ambition de l'Ecole doit être de mettre au centre le rapport au **savoir** et de le favoriser pour tous les jeunes. La place des médias et, en particulier l'usage de l'informatique a été le révélateur d'une contradiction culturelle : certains regrettent que cela capte le temps, que cela gomme le temps passé à lire et d'autres ont affirmé que la culture passe par là, que les élèves sont à prendre avec cette caractéristique. Il faut faire avec. Ainsi, l'Ecole a un public auquel elle doit s'adapter et une réflexion doit se faire sur la médiation entre **les savoirs** à transmettre et les élèves à former. Dans ce contexte, le risque est un émiettement des programmes et la décomposition de toute forme de culture commune. Il faut donc maintenir le caractère national des programmes, des structures et des recrutements : garantie quantitative et qualitative de la nature de la formation dispensée et de la cohérence des missions et des objectifs.

D'autre part, une réflexion autour de **l'Egalité des chances** permettrait de clarifier la notion de parcours scolaire. La chance à l'Ecole ne doit être ni l'exploitation d'un potentiel personnel généreux ni le hasard d'un parcours heureux. C'est par une véritable Egalité d'accès au **savoir**, sans discrimination entre voie professionnelle et voie générale, que chaque jeune pourra choisir véritablement son orientation, tout en sachant que le diplôme protège le salarié dans un mode professionnel âpre.

La discussion s'est plusieurs fois tournée vers le lycée professionnel : le lycée professionnel est sensé former de « bons travailleurs » et comme, de bien entendu, les matières générales diminuent en proportion dans les programmes des classes. L'orientation en lycée professionnel est souvent prise comme la conséquence d'un échec de l'élève à l'école ou comme la possibilité de travailler plus rapidement. Or, les périodes de chômage pour les personnes peu qualifiées sont plus longues en cas de perte d'emploi.

Les objectifs de formation générale de qualité doivent être communs pour tous mais sous quelle forme ? Si on individualise en perdant les objectifs communs en terme de formation, on laisse des élèves sur le bord de la route, si on différencie les approches sans perdre

l'objectif du baccalauréat pour tous par exemple, le système doit être plus souple (temps, passerelles entre les formations...)

Le postulat à tenir est l'éducabilité de tout jeune. Le rôle du professeur de lycée professionnel est de transformer cette vision de l'échec qu'a l'élève en une vision de réussite. Mais le problème se déplace : les classes difficiles sont aujourd'hui les classes de STT. Ainsi, c'est le catalogage du jeune qui pose problème et cela dépasse les limites de l'école. La massification de l'école est une réalité, sa démocratisation non : la **mixité** sociale existe peu. L'école prolonge plutôt un destin social. Elle génère également. D'une part, un stress excessif pour les familles qui comptent sur cette dernière pour l'avenir de leur enfant, et d'autre part, un rejet pour celles qui pensent que l'école n'apportera rien pour changer le destin de leur.

Propositions

- Ne pas « adapter » l'école au marché du travail (vision économique et utilitariste à court terme) mais avoir une véritable ambition d'accueil et de formation des citoyennes et citoyens à venir
- Assurer une véritable gratuité
- Orienter les élèves selon leur choix et se donner les moyens de les accueillir dans de bonnes conditions dans tous les secteurs
- Favoriser les passerelles entre niveaux et types d'enseignement
- Généraliser l'enseignement de la philosophie à plusieurs niveaux d'enseignement.
- Accroître l'importance quantitative des matières générales dans les programmes des sections professionnelles, dans la perspective de former le raisonnement et l'esprit critique
- Veiller à une utilisation critique de l'usage de l'outil informatique

SUJET N°8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Etat des lieux

Si on se pose la question de ce qui entre dans le cadre des apprentissages à l'école, on ne doit s'interdire aucun champ de savoir : par exemple, les cours de droit dans des classes scientifiques et littéraires sembleraient un apport utile. Or, cette accumulation possible des savoirs aboutit à une lourdeur des journées de classe qui contribue au découragement des élèves. Une réflexion en amont sur l'appropriation des savoirs de l'élève et le **sens des programmes** contribue de façon indirecte à une meilleure motivation des élèves. Car l'enseignant doit se poser cette question : de quelle manière les élèves peuvent-ils s'approprier ces savoirs? Dans le plaisir ou la souffrance ? Où trouvent-ils leur élan ?

Le thème de la motivation est central. Car c'est la motivation qui déclenche tout le reste. Au niveau de l'Ecole, une stabilité des équipes pédagogiques paraît un facteur de meilleur encadrement : travail préalable, élaboration de projets, **pédagogie différenciée**, meilleur suivi pédagogique des élèves et, en particulier, sur le plan méthodologique. La méthodologie est de la compétence des professeurs. Les TPE, PPCP sont une tentative intéressante de liaison entre les matières et de construction de méthodes de travail mais leur portée est mince. Le regret est que cela se fasse en remplacement des heures de modules de français. Ce sont les élèves les plus doués qui en profitent et qui y trouvent une motivation réelle. L'aide individualisée paraît plus adaptée aux élèves en difficulté : les apprentissages fondamentaux se trouvent laissés pour compte au bénéfice d'une autonomie dont certains élèves ne profitent pas vu leurs lacunes.

Les réformes successives des **programmes** provoquent une course en avant préjudiciable au travail des professeurs : ils doivent assurer leur cours sans y être préparés. De ce fait, la démotivation s'installe dans le corps enseignant et, se répercute donc sur les élèves. Le sentiment global est de travailler dans l'urgence, ce qui n'est pas favorable aux apprentissages. Une réflexion sur le temps scolaire permettrait de repérer ces dysfonctionnements.

L'orientation de l'élève contribue à sa motivation. Le système éducatif se doit de ne pas cloisonner les filières. Le diplôme est déterminant sur le marché du travail et n'évaluer que des compétences en laissant de côté la culture générale est un obstacle à la réinsertion du jeune en cas de chômage. Aucune des voies d'enseignement n'est aberrante en soi : c'est le regard social qu'on y pose qui fait des dégâts. Une mission des professeurs est de travailler à l'image de la voie dans laquelle ils exercent : le lycée professionnel met l'accent sur cette valorisation.

Propositions

- Transformer les heures PPCP en heures de module d'enseignements généraux
- Diminuer les effectifs classe
- Privilégier le choix de l'élève en matière d'orientation
- Titulariser les personnels précaires

SUJET N°12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Etat des lieux

La mise en question du sens de la réussite scolaire est nécessaire : s'agit-il de réussir selon des critères conjoncturels ou de réussir à comprendre ? Par exemple, peut-on, au refus de s'en sortir de certains élèves, répondre institutionnellement, dans le cadre d'un plan de lutte contre l'échec scolaire, par la mise en place d'un chèque aux élèves les plus méritants en fin de troisième ? S'agit-il de construire un « produit scolaire » ou de donner les repères sociaux, culturels, personnels qui permettent à l'élève de prendre confiance en lui, en son environnement pour s'insérer dans l'école (sans phobie scolaire) et mener sa vie ?

La réussite scolaire paraît d'abord possible grâce à la confiance accordée au système scolaire par l'ouverture de « portes ». Le vécu de l'orientation est déterminant : l'angoisse des familles est probablement un facteur de rejet du système par l'élève. Accorder trop d'importance à l'école suscite des situations de blocage.

Or, quand il s'agit d'un jeune, il y a toujours de l'espoir. Et, la vision qu'il a de son avenir doit s'élargir et ne pas se rétrécir au local (en particulier, économique).

Mais, l'école doit-elle tout faire ? Malgré l'accaparement de la vie de l'enfant par l'école, le rôle des parents reste principal : rien ne peut se faire sans l'aide des parents. Entre autres, le suivi méthodologique devrait être assuré par les parents.

Or, une objection soulève que les attentes familiales peuvent aller contre les intérêts pédagogiques du jeune. Certains parents ont du mal à assurer le suivi soit à cause d'une méconnaissance totale du système soit parce que leurs compétences sont dépassées par l'orientation du jeune.

De plus, les élèves peuvent aussi considérer que l'école est leur domaine, un lieu d'accomplissement et de développement de soi qui passe aussi par la fréquentation de leurs pairs et donc ne pas admettre l'intrusion de leurs parents dans cet espace.

L'École cristallise beaucoup d'enjeux et donc suscite un stress scolaire important qui engendre des effets pervers. Car, plusieurs acteurs parlent d'agressivité, d'incompréhension et de rejet. Or, chacun devrait exercer ce qui est de sa responsabilité sans déplacer les enjeux. Aucune substitution des rôles n'est bénéfique : la pédagogie et les enseignements pour les professeurs et l'éducation pour les parents. Le parcours du jeune est l'affaire de tous mais avec un **partenariat** clair et une réflexion sur le temps et la prise en charge **périscolaire** dans le souci de son épanouissement.

Ainsi, dans le cadre de la politique de la ville et des **contrats éducatifs locaux**, des relais doivent être mis en place : aide aux devoirs, plan autour de l'échec scolaire, équipements culturels, **associations** sportives, culturelles à mobiliser...

Cela fait partie des missions de **service public** d'assurer des relais afin de créer une cohésion et un environnement favorable (par exemple, équilibrer les territoires du point de vue accès aux ressources culturelles sportives...) et des **partenariats** cohérents.

Une réappropriation de la vie est importante aussi : le débat est trop laissé aux experts, les parents se sentent ignorants, impuissants, désinvestis. Des demandes d'ateliers d'aide à la « parentalité » émergent localement... La légitimité des parents est à reconstruire : un signe de retrait est la faible participation des parents dans les instances de vie lycéenne.

Propositions

- Former les parents à la méthodologie du travail scolaire, leur donner la possibilité de rencontrer des personnels avec des compétences différentes afin de leur permettre une meilleure compréhension du système et de leur enfant : professeur principal, conseiller d'orientation, psychologue ou infirmier scolaire, assistant social...
- Donner les clés de l'orientation aux familles : un conseiller d'orientation psychologue par établissement
- Produire un livret de présentation de l'établissement aux familles
- Préserver l'école des injonctions de « l'environnement économique » en matière de politique éducative

Remarques complémentaires sur le débat :

Les inquiétudes sur l'utilisation du débat sont plusieurs fois formulées. . Un sentiment de déjà vu se dégage : les participants craignent d'être les dupes d'un débat en trompe-l'oeil, conçu et orchestré pour justifier des projets politiques et économiques déjà constitués.

Toutefois, les participants apprécient globalement l'occasion donnée de rencontrer d'autres personnes intéressées comme elles par le fonctionnement de l'école. L'écoute a été à chaque fois de qualité. La présence des élèves est repérée comme stimulante dans les groupes de discussion.

Les priorités pour l'Ecole ont été plus nombreuses que trois. Aussi, une hiérarchie a été fixée d'après le nombre de formulations faites pour chaque proposition.

La conclusion des participants est que d'une part, le débat sur l'avenir de l'Ecole soulève de nombreuses contradictions et démontre par les réactions suscitées que l'Ecole est en France une véritable priorité sociale et politique. D'autre part, la proposition de loi d'orientation 2004 pourrait dans la logique du « premier exercice de démocratie directe » qu'est le débat, être soumise à un référendum national qui validerait le projet.

TROIS PRIORITES POUR L'ECOLE

- Supprimer la précarité professionnelle, génératrice de « stress social et scolaire », dans et hors l'Education nationale.
- Elaborer une formation initiale et continue (de qualité) des enseignants
- Favoriser l'ouverture de l'Ecole et l'implication des parents à l'Ecole (information, livret de présentation du système éducatif et des établissements, rencontres avec les équipes éducatives...)